

# La reconnaissance de l'encadrement des étudiants : virage obligatoire ou dérive assurée

**Thierry Karsenti**

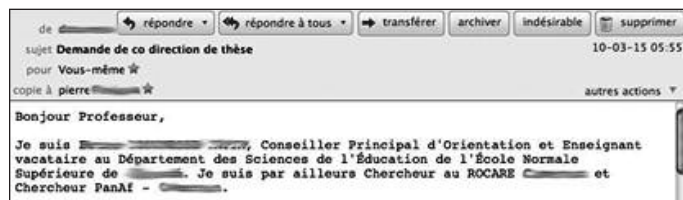
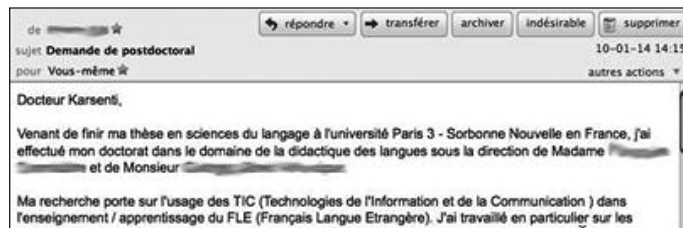
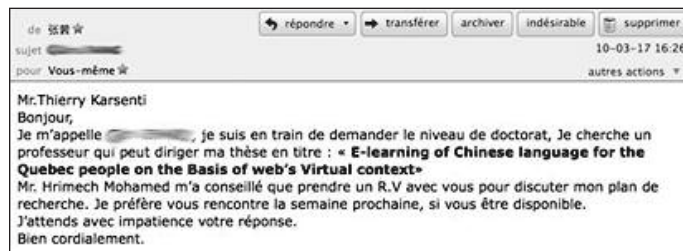
Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation  
Chaire de recherche du Canada sur les TIC en éducation  
Université de Montréal

Cela fera bientôt 10 ans que je suis professeur à l'Université de Montréal. Un peu avant le dernier vote de grève, un petit groupe de collègues a envoyé un courriel à tous les professeurs. Cette missive indiquait que la question de l'encadrement des étudiants des cycles supérieurs «ne constitue pas un irritant pour la très grande majorité des professeurs» et que, par conséquent, il est difficile de «considérer ce point comme central aux négociations». Supervisant actuellement plus de 20 étudiants aux cycles supérieurs (la plupart au doctorat) et ayant mené une vingtaine d'autres à la diplomation de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycles, je ne me suis aucunement retrouvé dans ces propos. La question de l'encadrement des étudiants revêt d'autant plus d'importance pour l'actuelle négociation qu'il n'est pas possible, selon moi, de faire appel à des formateurs autres que des professeurs pour assurer la continuité requise auprès des étudiants—voire simplement pour diriger leurs travaux académiques ou encore pour les intégrer à des équipes de recherche. Ainsi, en ne reconnaissant pas l'encadrement des étudiants des cycles supérieurs, c'est la substance même de la formation universitaire qui est atteinte.

## Le temps, c'est du rayonnement

Plusieurs études en pédagogie universitaire ont montré qu'un des plus grands défis rencontrés par les formateurs est le manque de temps. Le cumul de diverses fonctions et responsabilités, souvent chronophages, nous oblige à faire des choix parfois difficiles. La question de l'encadrement des étudiants des cycles supérieurs se retrouve trop souvent au cœur de ces choix malaisés à effectuer. À ma faculté, de ce que je comprends, un étudiant doit trouver un directeur de recherche pour pouvoir être admis au

doctorat. Soyons clairs: dans un contexte où les exigences et la compétition en recherche—premier critère de reconnaissance de la qualité d'un professeur—sont énormes, quel serait l'avantage de consacrer ce temps si précieux à l'encadrement des étudiants de maîtrise ou de doctorat? Je reçois régulièrement, comme plusieurs d'entre vous à n'en pas douter, des courriels de demande de stage postdoctoral, de codirection de thèse et, évidemment, de direction de doctorat. Toutes ces demandes qui me sont acheminées—et que je dois malheureusement décliner, faute de temps—me semblent être importantes pour notre université. Elles proviennent d'étudiants chinois, français, sud-coréens, africains, *etc.* qui souhaitent tous étudier ici, à l'Université de Montréal.



Trois exemples de demandes que j'ai dû malheureusement décliner faute de temps...

N'est-ce pas là un signe du rayonnement mondial de notre université et de son corps professoral? Il me semble que oui. Tristement, pourtant, il m'est impossible de donner suite à la plupart des demandes que je reçois, toujours à cause d'un manque de temps, ou plutôt en raison d'un manque évident de reconnaissance de l'encadrement des étudiants. On le sait, d'autres universités ont trouvé des formules à géométrie variable pour prendre en compte l'encadrement des étudiants des cycles supérieurs dans l'évaluation de la charge professorale. Pourquoi pas ici? En naviguant sur le site de notre université, il apparaît évident qu'il y a une volonté ferme d'attirer à l'Université de Montréal des étudiants de partout dans le monde. Il faudrait donc être conséquent avec cette volonté et trouver une formule qui permette aux professeurs de les encadrer dans des conditions convenables.

Dès lors, on ne peut que *s'étonner* (pour utiliser un euphémisme) d'apprendre par des collègues que l'encadrement des étudiants «ne constitue pas un irritant». Car bien qu'elle soit gratifiante, cette activité n'en est pas moins très, très exigeante et constitue une partie majeure de la tâche professorale. Dans mon cas, c'est environ 40% de mon temps de travail qui y est consacré. Et je pense qu'il en est de même pour bon nombre de mes collègues qui, même s'ils font ce travail avec enthousiasme depuis de nombreuses années, se heurtent eux aussi (trop) souvent au manque de temps.

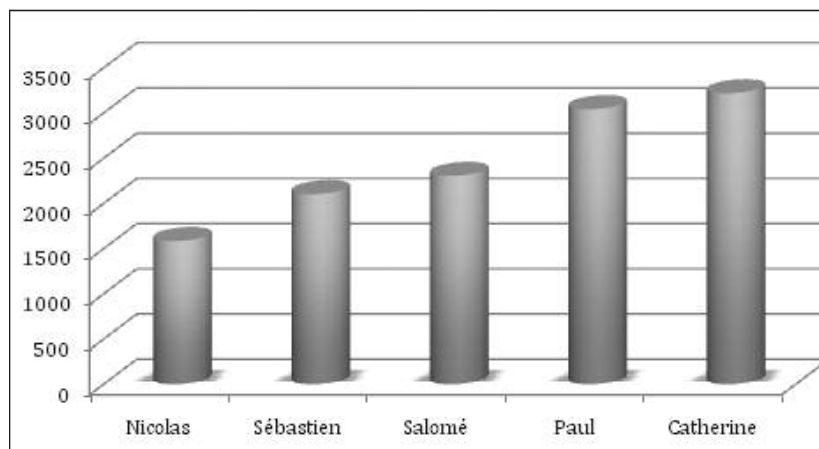
### Un maelström de tâches et de responsabilités

En outre, il ne faut pas se leurrer : l'encadrement d'un étudiant aux cycles supérieurs, c'est aussi, selon la littérature scientifique de ce domaine, se retrouver devant un maelström de tâches et de responsabilités qui s'inscrivent dans son prolongement direct. Car en plus du soutien apporté aux étudiants dans leur recherche doctorale, dans l'établissement de leur problématique de recherche et de leur cadre théorique, dans la collecte et l'analyse des données, les sollicitations «périphériques» à l'encadrement sont très nombreuses. Qui n'a pas déjà aidé son étudiant à remplir une demande de bourse? Qui n'a pas épaulé son étudiant à qui on a donné une première charge d'enseignement? Qui n'a pas soutenu son étudiant pour sa première communication scientifique dans un colloque, voire pour sa première publication dans une revue? Et qui n'a pas déjà écrit une lettre d'appui à une demande de bourse dans des moments de disponibilité qui s'y prêtent parfois si mal? Il ne s'agit là que de quelques exemples des sollicitations inhérentes à l'encadrement étudiant.

### Les TIC : des avantages, mais non un allègement

Et que dire de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'encadrement des étudiants? Cela facilite-t-il réellement le travail d'encadrement? À maints égards, certainement. En effet, dans une certaine mesure, les TIC constituent un gain de temps et une amélioration de la qualité de l'encadrement étudiant. A contrario, elles impliquent aussi une métamorphose du travail d'encadrement qui ne revêt pas que des avantages. Jadis, l'encadrement se déroulait au moyen de rencontres ponctuelles entre un directeur de recherche et son étudiant. Aujourd'hui, à ces rencontres ponctuelles s'ajoutent ces TIC qui permettent d'être joignable partout et en tout temps par nos étudiants. Ces derniers, mode sociétale aidant, s'attendent pour la même raison à une réponse rapide. En fait, je remarque qu'une partie de l'encadrement des étudiants se fait à l'aide des TIC et que ces dernières, même si elles présentent des avantages réels appréciés des étudiants, prennent néanmoins beaucoup de temps. En témoigne le nombre croissant de courriels, que j'ai intégralement conservés depuis 1996. Alors que je ne recevais que 3 ou 4 courriels

Nombre de courriels reçus de cinq doctorants (les prénoms sont fictifs), au cours de leur formation



par jour à cette époque, j'en suis à plus de 100 par jour actuellement. Et l'encadrement des étudiants contribue largement à cette croissance du nombre de courriels reçus. À titre d'exemple, je présente, dans le graphique ci-contre, le nombre total de courriels reçus par cinq doctorants<sup>1</sup> inscrits à plein temps. Je ne parle pas pour autant d'un usage déraisonnable des TIC par les étudiants, car en fin de compte, la relation étudiant-professeur est meilleure, et l'encadrement bonifié. Je souligne simplement que la tâche d'encadrement n'en est que plus prenante.

Enfin, au-delà de l'encadrement *per se*, il y a toutes les exigences inhérentes au parcours académique des étudiants. Concrètement, ayant plusieurs doctorants, j'ai un impact direct sur la tâche de travail de mes collègues, qui sont, en retour, tenus de siéger à divers jurys: *mea culpa!* Pour un doctorat, il y a au moins trois jurys à ma faculté: un premier pour l'examen de synthèse (examen général doctoral), un second pour l'étude du devis de recherche (projet doctoral) et un troisième pour la soutenance de la thèse. Pour cela, évidemment, aucune reconnaissance officielle non plus.

Comment accroître le nombre d'étudiants aux études supérieures si aucune reconnaissance officielle, même à géométrie variable, n'est mise en place? À ma faculté, qui est parmi les plus importantes pour ce qui est du nombre d'étudiants, nous comptons quelque 900 étudiants aux cycles supérieurs, tous encadrés par des professeurs sans la moindre reconnaissance. On nous demande parfois de signer des contrats d'encadrement avec ces étudiants, de les accompagner pendant plusieurs années, de les amener à terminer leurs études dans des délais réguliers, *etc.*, sans pour autant se soucier de l'accroissement de la tâche professorale que cela représente.

Le problème ne sera pas résolu par une compensation salariale. Il concerne plutôt le manque de temps. Et une reconnaissance officielle, sur ce plan au moins, serait un juste compromis. Cela dit, je prends énormément de plaisir à faire le travail que je fais, et l'encadrement étudiant fait entièrement partie des aspects gratifiants de mes fonctions de professeur. Si seulement j'avais plus de temps... **AF**

1. Les prénoms sont fictifs. Toutes et tous sont à la veille de terminer.



Ce texte est publié sous une licence *Creative Commons* 3.0 de Paternité (la moins restrictive).

## Rencontre avec les enseignants de demain

Je donne actuellement le cours *Évaluation des apprentissages* à un groupe d'étudiantes et étudiants issus de l'immigration récente, engagés dans un certificat qui les conduira à une qualification leur permettant d'enseigner au Québec. Il s'agit d'une clientèle particulière, qui a ses propres couleurs, au sens propre comme au sens figuré.

**Dès les premières rencontres en janvier**, je me suis aperçue que plusieurs d'entre eux faisaient l'expérience de leur premier cours dans une université québécoise, sachant très peu de choses sur l'organisation scolaire ou encore sur l'approche par compétences instaurée il y a quelques années. Je me suis également aperçue de la difficulté que pouvait représenter ce cours pour des personnes dont le français constitue une deuxième langue, voire une troisième.

J'ai donc dû adapter considérablement le contenu de mon cours, devant leur raconter l'histoire scolaire du Québec et les différentes réformes qui l'ont ponctuée, pour en arriver à l'approche par compétences et, enfin, à l'évaluation de celles-ci. J'ai aussi eu à modifier mon approche pédagogique: plusieurs de ces étudiants étant issus d'une tradition orale, ayant besoin d'échanger pour apprendre, j'ai aménagé de fréquents espaces de discussion afin qu'ils s'approprient collectivement le contenu du cours.

Je salue le courage de ces étudiants qui non seulement relèvent au quotidien le défi exigeant de l'intégration à notre société, mais également qui travaillent très fort pour se donner les moyens d'y participer. À témoin, et bien que le cours se termine vers 20 h 15, plusieurs étudiants continuent à travailler plusieurs dizaines de minutes, voire une heure, ce qui m'amène à rester aussi, pour accompagner leur réflexion.

Quand le mercredi soir arrive, j'ai hâte de les retrouver. Et il semble que cette appréciation soit mutuelle: au retour de la relâche, le groupe m'a accueillie avec un bouquet de fleurs, un geste qui m'a beaucoup émue.

Dans cette classe, j'entends parler la langue des uns et des autres; je vois également coexister toutes sortes de cultures. À l'heure où les tensions sont vives relativement aux dits accommodements raisonnables, où l'intolérance semble prévaloir, il me semble que nous ayons réussi notre rencontre et relevé les défis d'apprentissage qu'elle impliquait...

**Joëlle Morrissette**

Professeure adjointe  
Faculté des sciences de l'éducation